



## Le CME c'est quoi ?

C'est le Conseil Municipal des Enfants qui permet de défendre tes idées et de proposer tes projets afin d'améliorer la vie des enfants et de tous les citoyens de la commune.

Il est composé d'enfants de CE2 et CM1 de toutes les écoles élémentaires de Soucieu-en-Jarrest : ce sont les Conseillers Municipaux Enfants. Ils représentent tous les enfants du village et serviront d'intermédiaires auprès du Conseil Municipal des Adultes.

**Si tu veux être utile à ta ville,  
Rejoins le Conseil Municipal des Enfants !**

## Le CME comment ça marche ?

Après les élections tous les enfants élus sont invités en mairie pour rencontrer Monsieur le Maire et son équipe afin de se présenter et faire part de leurs projets. Les projets peuvent porter sur l'aménagement du village, l'environnement, la sécurité, l'intergénérationnel, les loisirs et la culture, la communication, la solidarité...

Ensuite les conseillers se rassemblent lors d'une journée d'intégration. Lors de la première séance les enfants élus devront créer les groupes de travail en fonction de leurs projets.

Les groupes de travail se déroulent, la majorité du temps, le mercredi matin. Toutes les séances plénières et groupes de travail sont animés par la référente, Véronique DELOGE, ou un membre délégué de la commission aux affaires scolaires qui assure aussi le bon fonctionnement du CME. La référente aide, oriente et conseille les enfants. Elle les met en relation avec différents partenaires pour la réalisation de leurs projets. Les enfants élus disposent d'un budget pour réaliser un travail sérieux et efficace. Les Conseillers Municipaux Enfants se réunissent tous ensemble en séance plénière au moins une fois par mois après l'école les lundis (de 16H30 à 18H).

## Ta mission de Conseiller Municipal

- ❖ Tu es élu(e) pour 2 ans,
- ❖ Tu dois collecter les souhaits et les idées de tes camarades,
- ❖ Tu dois assister aux séances plénières et aux réunions des groupes de travail,
- ❖ Dans ces réunions tu dois proposer et participer à la réalisation de projets utiles pour tous,
- ❖ Tu dois informer tes camarades des projets du Conseil Municipal des Enfants,
- ❖ Tu as un devoir de représentation et tu dois assister aux cérémonies/événements organisés par la commune.

*Attention, être Conseiller Municipal Enfant est un vrai engagement. Il faut que tu sois disponible pour les réunions et les événements organisés. Tes parents doivent être d'accord car ils s'engagent également à t'accompagner à respecter tes obligations.*

## Tu veux être Conseiller Municipal Enfant, que dois-tu faire ?

- ❖ Tu dois habiter Soucieu-en-Jarrest et être élève en classe de CE2 ou de CM1 dans une des écoles de la commune.
- ❖ Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr(e) qu'ils soient d'accord.
- ❖ Tu dois remettre à ton enseignant(e) ou à Véronique et Mélanie ta candidature et l'autorisation de tes parents au plus tard

Le **vendredi 29 septembre 2023**.

(Attention : Les candidatures sont individuelles).

Ta candidature sert de « profession de foi » sur laquelle tu dois préparer ton programme et y proposer tes idées pour le village et ses habitants.

- ❖ Tu dois créer ton affiche électorale pour convaincre tes camarades de voter pour toi. Un support pour chaque candidat sera distribué (A3). Ton affiche sera exposée à partir du **lundi 2 octobre jusqu'au vendredi 13 octobre 2023** dans les écoles et en mairie.

**À partir de là, c'est à toi de jouer !**

Les dossiers de candidatures (engagement du candidat et autorisation parentale) sont disponibles en mairie, à l'école ou téléchargeables sur le site de la commune : <http://soucieu-en-jarrest.fr>

## Autorisation parentale à candidature au CME

Je soussigné(e),     Monsieur     Madame

NOM :

Prénom :

Demeurant à (adresse complète) :

Tél fixe :

Tél portable :

Adresse Email :

Agissant en qualité de représentant légal de : **LE CANDIDAT**

Nom :

Prénom :

Ecole

Classe :

Nom de l'instituteur (trice) :

- J'autorise mon enfant à se présenter aux élections du Conseil Municipal d'Enfants
- J'autorise mon enfant à participer aux activités liées à son mandat d'élu(e) :
  - Aux séances du CME (les lundis de 16h30 à 18h),
  - Aux groupes de travail mis en place occasionnellement le mercredi matin ou samedi matin,
  - Être présent(e) aux cérémonies et évènements communaux :  
Des vœux du Maire, du 8 mai et du 11 novembre, etc.
- J'autorise les animateurs du CME à prendre des décisions d'urgence médicale si je suis injoignable.
- J'autorise la mairie à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir les activités du CME (Soucieu mag, site officiel de la mairie, de la COPAMO, FACEBOOK, presse locale, ....)
- J'autorise mon enfant à rentrer seul après les séances du CME
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les séances du CME

Fait à ..... le .....

Signature du responsable (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

## L'engagement du candidat

Si je suis élu(e) je m'engage à :

- Être présent(e) aux réunions du Conseil Municipal d'Enfants qui se tiendront **les lundis de 16h30 à 18h** (programmation en amont),
- Participer ponctuellement aux groupes de travail (sur des projets précis) qui ont lieu ponctuellement et occasionnellement le mercredi matin ou samedi matin,
- Être présent(e) aux cérémonies et évènements communaux : vœux du Maire, du 8 mai et 11 novembre, etc.,
- Représenter l'ensemble des élèves de mon école, être attentif à leurs idées, leurs suggestions, leurs demandes et les retranscrire fidèlement au CME.

Pour proposer officiellement ta candidature pour les élections du CME, tu dois donner ta **profession de foi**. Sur une feuille au format A3, tu dois y inscrire :

Nom  
Prénom  
Âge

Photo non  
obligatoire

Si je suis élu(e), je propose (quelques lignes) :

*Ecris tes motivations en quelques mots pour être candidat au sein  
du Conseil Municipal Enfants*

Si tu es élu conseiller, tu aimerais agir sur quels thèmes :

*Évènements/cérémonies*

*Culture/Loisirs*

*Sécurité*

*Environnement*

*Solidarité et intergénérationnel*

*Autre (à préciser)*

Mes qualités :

Slogan (si tu le souhaites) :

Et tu peux rajouter également un texte libre : .....

Tu as jusqu'au **vendredi 29 septembre 2023** pour la remettre à la responsable du pôle enfance-jeunesse Mélanie CARVALHO ou à la référente CME Véronique DELOGE ainsi qu'aux directrices des écoles.

Les élections se tiendront le **vendredi 13 octobre 2023** à la salle du conseil municipal (mairie).

J'ai pris connaissance de mes engagements si je suis élu(e) membre du CME.

Fait à ....., le.....

Signature de la candidature :

## Les élections au CME, comment ça marche ?

Les élections se dérouleront au sein de la salle du conseil municipal de la mairie le vendredi 13 octobre 2023 :

- ❖ Tu devras choisir parmi les candidats, soit 16 enfants maximum, en respectant la répartition par école et par niveau de classes.
- ❖ Tu prendras un bulletin et une enveloppe et tu entreras dans l'isoloir pour effectuer ton vote en cochant les candidats choisis avec une croix.

Ceci est accepté :

MONSIEUR S.

Ceci ne sera **PAS** accepté :

MONSIEUR S.  
 MONSIEUR S.  
 MONSIEUR S.

- ❖ Tu glisseras ton enveloppe dans l'urne.
- ❖ Ton bulletin ne doit pas faire figurer ton nom : ton vote est anonyme et secret.
- ❖ Tu peux mettre un bulletin blanc (sans nom entouré) : ton vote sera déclaré « blanc ».
- ❖ Ton vote sera alors déclaré « nul », si :
  - Le bulletin est déchiré,
  - Le bulletin porte une inscription écrite autre que les coches (dessins, symboles, etc.),
  - Le bulletin comporte plus de cases à cocher que prévues dans une colonne,
  - Toute enveloppe sans bulletin ou tout bulletin sans enveloppe.
- ❖ Après avoir voté, tu devras signer la feuille d'émargement.

Exemple de Bulletin de vote :

Coche les cases **UNIQUEMENT DES 16** candidats que **tu souhaites élire**. Rien d'autre n'est autorisé. Tu n'as **PAS le droit** de rayer ni d'entourer sinon ton vote ne comptera pas et sera **annulé**.

Liste des candidats :

CE2

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ..... | <input type="checkbox"/> ..... |
| <input type="checkbox"/> ..... | <input type="checkbox"/> ..... |

CM1

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ..... | <input type="checkbox"/> ..... |
| <input type="checkbox"/> ..... | <input type="checkbox"/> ..... |

Pour chaque école et chaque niveau de classe les candidats qui auront le plus de voix valablement exprimées seront élus. En cas d'égalité de voix, le plus âgé des candidats sera déclaré élu.

**Dans tous les cas tu auras voté et auras marqué ton intérêt pour la vie de ta commune !!!**

Le dépouillement, c'est-à-dire le comptage des voix obtenues par les candidats, aura lieu à **17h00 le jour même**. Si tu le souhaites, tu peux venir y participer même après 17h00.

Le scrutin est à bulletin secret majoritaire à un tour.

Le bureau de vote sera constitué d'un président et de trois assesseurs (à minima, composé de deux adultes et de deux enfants) :

- ❖ Un qui lit à haute voix le nom des candidats choisis,
- ❖ Deux qui enregistrent simultanément le nombre de voix de chaque candidat sur les feuilles de pointage,
- ❖ Un qui supervise les opérations.

Le président du bureau de vote sera Monsieur le Maire ou l'adjoint(e) en charge des affaires scolaires.

**Dates à venir ...**

- Information dans les classes de CE2 et CM1 de l'école « des Chadrillaons » et de l'école « Sant Julien »

Le lundi 18 septembre 2023

Fin de dépôt des candidatures

Le vendredi 29 septembre 2023

Campagne électorale :

- Exposition des affiches électorales dans les écoles et à la mairie :

Du lundi 2 octobre au vendredi 13 octobre 2023

Elections

Le vendredi 13 octobre 2023

- Journée d'intégration du nouveau CME :

A déterminer

- Installation officielle du nouveau CME et rencontre avec Monsieur le Maire en mairie :

Le lundi 6 novembre 2023

Contact : Véronique DELOGE  
cme@soucieu-en-jarrest.fr

Projets des anciens élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants

Téléthon



Journée  
du développement durable



Cross au profit  
de l'association  
« Cassandra »

**Après - midi  
Avec les aînés**



**Formation aux gestes  
de premiers secours**



**Visite de l'Assemblée Nationale**

